RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2022 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique ;

Arrête :

Article 1er

M. Nicolas BASTIE, directeur de l'EPLEFPA d'Auzeville, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 18 Février 2022

Pour le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Valérie BADUEL